

## DPE AVEC MENTION (INITIAL) - 84h



Formation Mixte : Théorie (42h en présentiel ou classe virtuelle) + Pratique logiciel (7h en classe virtuelle) + cas pratique (21h en présentiel) + terrain (14h en présentiel)  
Possibilité d'organisation en intra-entreprise (sur devis)



84 heures

### TARIF PUBLIC

A partir de 2 700,00 €

### DÉLAI D'ACCÈS

Entre 15 jours et 90 jours suivant programmation au planning annuel

### NATURE DE L'ACTION

PAC : Action de formation permettant de favoriser le développement des compétences des travailleurs

### PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION

QCM d'auto-évaluation sont à réaliser tout au long du parcours. Exercices en salle et sur plateforme pédagogique tutorés par un formateur permettant l'utilisation des outils et équipements à partir de cas pratique en réalité virtuelle 360 ° ou sur plan.

Examen final de validation des acquis : QCM 88 questions théoriques Sans mention et QCM 50 questions théoriques Avec Mention (score à atteindre 75%) + Evaluation des cas pratique en continu par le formateur (selon sa grille d'évaluation).

### FORMALISATION

«p» Attestation de formation à remettre à l'Organisme Certificateur (accrédité par le Cofrac) «/p»  
«p» ! Pour exercer en tant que diagnostiqueur immobilier, il vous



## PUBLIC

Toute personne qui souhaite se certifier dans le domaine du Diagnostic de Performance Energétique Avec Mention.



## PRÉREQUIS

Conformément à l'annexe III de l'arrêté du 20/07/2023 destiné aux candidats à la certification du domaine du Diagnostic de Performance Energétique :

- Soit la preuve par tous moyens d'une *expérience professionnelle de trois ans* de technicien ou agent de maîtrise du bâtiment ou dans des fonctions d'un niveau professionnel équivalent dans le domaine des techniques du bâtiment ;
- Soit un *diplôme* sanctionnant une formation *de l'enseignement post-secondaire d'une durée minimale de deux ans à temps plein* ou d'une durée équivalente à temps partiel *dans le domaine des techniques du bâtiment*, dispensée dans une université ou un établissement d'enseignement supérieur ou dans un autre établissement de niveau équivalent ou, *sous réserve de disposer d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans, une certification professionnelle de niveau 5* ou supérieur *dans le domaine du diagnostic immobilier ou de la performance énergétique du bâtiment enregistrée dans le répertoire national des certifications professionnelles* suivant les dispositions de l'article L. 6113-5 du code du travail.
- Maîtrise de la langue française : lu, parlé, écrit
- Pré requis technique : Disposer d'un terminal type ordinateur ou PC ou tablette, d'une connexion internet; caméra et microphone



## OBJECTIFS

Répondre aux exigences de formation Initiale, conformément à l'arrêté du 20 juillet 2023 applicable depuis le 1er juillet 2024 modifié par l'arrêté du 16 juin 2025, dans le domaine DPE avec mention applicable en France Métropolitaine;

Préparer la certification Diagnostic de Performance énergétique (DPE) Avec Mention à partir de connaissances théoriques sur les généralités du bâtiment, la thermique, l'enveloppe, les systèmes et la réglementation en vigueur appliquées à tous les types de bien d'habitation et autres :

- Etre capable d'élaborer un DPE en utilisant une méthodologie adaptée aux cas traités, à en interpréter les résultats et à les restituer à un non-spécialiste ;
- Savoir évaluer la consommation d'un bâtiment par une au moins des méthodes réglementaires de consommations estimées (3CL) et est capable de déterminer les données d'entrée de cette méthode ;
- Savoir évaluer la consommation d'un bâtiment par la méthode des



faudra obtenir la certification de personne du domaine concerné auprès cet OC.</p>

## PARTICIPANTS

consommations relevées et est capable de déterminer les données utiles dans les factures et de les utiliser ;

- Etre en mesure de proposer des recommandations adaptées aux cas traités, en tenant compte du contexte technique, juridique, économique et environnemental



## PROGRAMME

*Les généralités sur le bâtiment; La thermique du bâtiment; L'enveloppe du bâtiment ; Les systèmes; Les textes réglementaires; Traitement des particularités des bâtiments d'habitation collectifs; Réalisation d'un DPE à l'immeuble; Spécificité des systèmes utilisés dans les bâtiment tertiaires; Maîtrise de l'utilisation d'un logiciel validé par l'ADEME*

La formation pratique contient des mises en situation permettant la réalisation complète d'un diagnostic de performance énergétique au minimum pour les cas suivants : *une maison individuelle ; un logement situé dans un bâtiment collectif ; un logement construit avant 1948 ; un logement neuf ; un lot à usage autre que d'habitation présent dans un bâtiment à usage principal d'habitation; Immeuble collectif; extraction du DPE d'un appartement depuis le DPE à l'immeuble, un bâtiment à usage autre que d'habitation.*



## FORMATEURS

Formateurs salariés ASE Formation et/ou formateurs habilités répondant aux exigences de l'annexe III de l'arrêté du 20/7/2023 et ayant notamment une expérience dans le diagnostic (certifié DPE minimum 5 ans).

Liste des formateurs avec titres et qualités fournie sur demande.



## MOYENS PEDAGOGIQUES

Présentation sur vidéoprojecteur de diapositives commentées, exposés, cas pratique, partage d'expérience terrain, schéma dynamique, modèle de rapport, QCM corrigé, Quiz collectif

+ Accès à la plateforme LMS (Learning Management System) et au support digital (24h/7j) - E-learning ouvert durant 1 mois par module comprenant : QCM, vidéo, exercice sur plan ou en VR 360°, support de formation, livret (via l'extranet du stagiaire). Etude de cas pratiques : Supports transmis : surfaces, plans , descriptif ou VR 360 sur notre LMS. Possibilité de mise à disposition de licences formation LICIEL sur demande.



## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les formations Ouvertes à Distance peuvent être suivies par un public disposant d'un handicap physique (hors handicap visuel ou auditif) à l'aide d'un terminal type ordinateur fixe / portable ou une tablette tactile. Un système audio type enceintes est nécessaire pour suivre la formation.

Plus d'infos sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits> ou sur [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)

Les formations en présentielles sont réalisées dans les salles de formation du centre (ADAP déposé et validé, registre d'accessibilité consultable).



ASE FORMATION

5 Avenue de la Dame – ZONE EURO 2000 – 30132 CAISSARGUES

SIRET 44781273600026 - Déclaration d'activité 91300304330 (Occitanie)

[ASE-FORMATION.COM](http://ASE-FORMATION.COM)

04 66 21 21 46



Pour toute question notre référent Handicap reste joignable au 04.66.21.21.46.



## SATISFACTION

Taux de satisfaction :



Taux de réponse : 74% (309 participants ont répondu / 108 n'ont pas répondu)



ASE FORMATION

5 Avenue de la Dame – ZONE EURO 2000 – 30132 CAISSARGUES

SIRET 44781273600026 - Déclaration d'activité 91300304330 (Occitanie)

[ASE-FORMATION.COM](https://www.ase-formation.com)

04 66 21 21 46

